

431

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 431 1^{er} décembre 1977
Quatorzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux

Se taire, c'est bien; participer, c'est dangereux

La nouvelle loi fédérale sur les droits politiques n'a pas une importance capitale. Il s'agit avant tout d'une remise en ordre. On trouve désormais dans un seul texte tout ce qui concerne les élections et les votations fédérales, alors qu'auparavant il fallait consulter au moins six lois différentes.

Dans cette affaire, le travail du Parlement ne brille pas par sa qualité et son originalité.

Les députés n'ont pas su saisir l'occasion d'apporter les modifications nécessaires pour améliorer la situation actuelle : plus de cent mille fonctionnaires fédéraux resteront privés du droit d'éligibilité au Conseil national, sans motif valable; le système de l'apparement entre les listes électorales subsistera, et les « restes » continueront à être attribués sans que l'opération corresponde, dans ses modalités, à l'expression de la volonté explicite des citoyens; enfin, lorsqu'un contre-projet sera opposé à une initiative, les partisans du « statu quo » demeureront favorisés puisqu'ils disposeront toujours de la possibilité de dire deux fois « non », alors que les partisans du changement n'auront, comme maintenant, qu'un « oui » à mettre dans l'urne.

Le Parlement, en revanche, a saisi l'occasion d'introduire dans la loi des nouveautés pour le moins discutables. La Chancellerie obtient la compétence de contrôler le titre des initiatives et de le modifier si elle le juge nécessaire; c'est le Conseil fédéral qui est chargé de rédiger une notice explicative pour chaque objet soumis à la votation, y compris l'avis des minorités importantes; enfin, un délai de dix-huit mois est accordé aux partisans d'une initiative pour récolter les signatures indispensables.

Il est difficile de parler aujourd'hui d'une attaque frontale contre les droits politiques. Cette « adaptation » fait plutôt penser à la tactique du coup de main : quand l'occasion est bonne, on glisse subrepticement quelques conditions supplémen-

taires à l'exercice du droit de regard des citoyens sur le ménage fédéral...

Il faut donc considérer ce projet comme un élément parmi d'autres — doublement des signatures, nouvelle jurisprudence du Conseil fédéral et du Parlement en matière de recevabilité des initiatives (on se souvient de quelle manière fut invoquée la notion d'unité de la matière pour déclarer irrecevable l'initiative communiste contre l'inflation et la vie chère) — qui exprime la méfiance de la classe politique à l'égard des droits populaires. Ces droits populaires, on les loue quand leur exercice ne dérange personne; mais ils deviennent problématiques quand les autorités craignent que le peuple sorte de sa réserve traditionnelle !

Dès lors tout porte à croire que, dans ce pays, c'est bien la fameuse « sagesse » des citoyens, interprétée comme il se doit par les milieux autorisés, qui fait loi ... mais pas au-delà d'une limite bien précise : pas question d'envisager une participation trop directe de ces mêmes citoyens aux « affaires ».

On n'est jamais trop prudent.

CADEAU

Dans l'attente des renouvellements d'abonnements qui seuls — on ne le répétera jamais assez ! — permettront à DP de continuer à vivre (et même à se développer, si nous anticipons sur nos projets pour 1978 !), insistons sur l'importance des « abonnements-cadeaux » (75 fr. pour régler votre dû et payer un abonnement d'un an à la personne de votre choix) : c'est en effet en offrant DP à des amis et connaissances que vous contribuerez le plus efficacement à élargir l'audience de cette publication libre de toutes attaches. D'avance merci pour votre collaboration !

PS. Plus vite vous vous acquitterez de cette « tâche », plus l'abonnement offert sera long...

A travers les régions une télévision nationale

Voilà bientôt vingt ans que la Télévision romande (TVR) diffuse des programmes réguliers. A l'intention, tant des Valaisans que des Genevois, des habitants des villes que de ceux des campagnes, des lecteurs de « 24 Heures » que de ceux du « Nouvelliste ». Aux nombreux quotidiens qui souvent occupent une position de monopole dans leur région de diffusion, s'est superposée depuis quelques années une télévision nationale. Voilà le fait dont il faut tenir compte avant tout. Et si l'on considère le compartimentage de la Suisse romande, c'est un miracle que la télévision ait pu s'imposer dans tout le pays sans violer les susceptibilités et les sensibilités régionales et locales.

Il faut admettre en effet — que cela tienne peut-être à la nature du moyen de communication utilisé ne change rien à l'affaire — que les programmes sont acceptés et appréciés d'une façon générale, même si des journaux, certains milieux, les dénoncent parfois et tentent de mobiliser l'opinion publique contre certains producteurs. Selon un sondage sérieux effectué en 1976, 34 % des Romands considéraient la télévision comme neutre; 14 % la voyaient plutôt à droite, 10 % à gauche, 42 % n'avaient pas d'opinion (mais c'est peut-être à l'étranger que l'image de la télévision romande est la meilleure...).

En fait, en moins d'une génération, l'espace et le temps se sont modifiés, les valeurs et les traditions ont été bouleversées; au temps des autoroutes et des médias, du « boom » économique et du « progrès » tous azimuts succède aujourd'hui celui des incertitudes et des questions; les programmes de télévision, qui reflètent notre monde et modèlent les mentalités, ne pouvaient échapper à cette mutation.

Face à cette réalité-là, quittons un instant les phrases peu nuancées sur le rôle de l'audiovisuel, la télévision chloroforme social, la télévision con-
fisquée par une minorité, la télévision produit de

consommation, quittons ce jeu de slogans pour cerner le rôle de la télévision romande sur le terrain qu'elle a elle-même choisi.

Le pari par excellence de la télévision, « fenêtre ouverte sur le monde », c'est la reliance sociale : relier les gens entre eux, avec leur passé et leur pays, éclairer leur présent, leur vie quotidienne et leur avenir. Si elle a pu jouer un rôle de destruction dans les années folles, la télévision, aujourd'hui, a les moyens de contribuer à recréer les réseaux d'une communauté. A tous les échelons, locaux et régionaux. Face à la crise générale d'identité, et dans le climat d'âpre concurrence avec les chaînes étrangères.

Dans cette perspective, une nouvelle grille des programmes, c'est à la fois le test d'une politique de la télévision et de ses pouvoirs, le reflet d'une certaine conception du téléspectateur et du devenir de la société.

Un visage derrière la grille

La nouvelle grille des programmes de la Télévision romande est en vigueur depuis le début du mois de septembre. Principale option avouée : développer l'identité romande et nationale. Les moyens nouveaux : introduction des jeux et des émissions du service. Une constante à noter : le maintien du recours au direct, qui est une des caractéristiques de la TVR.

Pratiquement, les téléspectateurs ont vu leurs habitudes légèrement modifiées. C'est à 19 h. 30 que commence maintenant le téléjournal; lui succède, sans interruption de publicité, la deuxième partie de « Un jour une heure »; la soirée elle-même, lancée par « Passe et gagne », s'ouvre vers 20 h. 15.

Les jeux, c'est le côté pile de la nouvelle grille : conçus pour distraire bien entendu, ils doivent avant tout « accrocher » le spectateur romand à sa chaîne. Il faut savoir en effet que chaque soir, en moyenne, un téléspectateur romand sur deux

regarde les émissions françaises (et cette proportion est plus élevée à Genève et dans les régions urbaines). Face à cette concurrence, la TVR se trouve, précisait A. Bürger, directeur des programmes, « dans un rapport de un contre dix pour la capacité humaine et budgétaire, dans la situation de David face à plusieurs Goliath ».

Une réaction classique

Dans tous les pays, les jeux et les variétés attirent les spectateurs. Un des effets de la concurrence serait-il d'abaisser le niveau des programmes ? Ces derniers, selon les termes de la concession qui consacre le monopole de la TVR sur les émissions régionales, « doivent servir l'intérêt du pays, renforcer l'union et la concorde nationales ». Pour lutter contre les forces centrifuges qui pourraient à long terme, et compromettre le budget de la TVR et miner le « consensus national », la réponse de la direction de la SSR est des plus classiques, les jeux, le recours aux mêmes armes que ses concurrents...

Pour mémoire, c'est à la suite de l'éclatement de l'ORTF en 1974 en trois sociétés concurrentes que la troisième chaîne française, FR3, imaginait « Les jeux de 20 heures », un produit qui ressemblait comme un frère à ce qui existait dans le genre outre-Atlantique depuis des années. Succès et compétition obligent, les autres chaînes françaises reprenaient le même truc pour séduire le public à cette heure d'audience maximum; les télévisions périphériques, Monte-Carlo, Luxembourg et Suisse romande voyaient alors leur taux d'écoute baisser régulièrement. D'où, à la TVR, « Système D » à 18 h. 40 et « Passe et gagne » à 20 heures, fabriqués à Paris en collaboration avec Télé-Luxembourg et Télé-Monte-Carlo, animateurs romands à la clef.

Machine arrière interdite

Etait-ce la seule possibilité d'attirer l'attention du public romand ? Toujours est-il que les « jeux » existent désormais et qu'il sera difficile de faire machine arrière.

Comment conserver dans la soirée un capital d'écoute si chèrement acquis ? A travers la nouvelle grille, la direction de la SSR dévoile à nouveau ses batteries : priorité au département des spectacles. « Davantage d'émissions légères et détendues, mais aussi plus d'audace et de liberté dans les émissions de création ». La participation du public est plus souvent sollicitée, des animateurs locaux sont chargés de l'animation. Des innovations : six émissions régulières dont quatre de variétés, une de musique, une de grand spectacle en direct; on annonce des séries et des dramatiques inédites, de l'humour garanti dans « Le nez dans les étoiles ».

Il est vrai que le défi de variétés « home made », face aux productions étrangères, est formidable. Mais il faut bien admettre que la priorité au spectacle et au divertissement n'aboutira pas encore à la création d'un véritable lieu de rencontre romand sur le petit écran.

L'information, le point fort

Reste l'information, qui a toujours constitué le point fort de la TVR, et dont la matière naturelle fournit par excellence le point d'accrochage à une expression régionale (l'actualité romande est sans autre effort d'originalité une « exclusivité » de la TVR !). Dans ce département, à part la naissance d'un « magazine suisse », peu de modifications (il semble toutefois que tout est prêt pour appliquer, en cas de décentralisation du téléjournal, une politique nouvelle et plus systématique de traitement de l'actualité quotidienne).

« Tell Quel » remplace donc diverses émissions qui abordaient des questions d'intérêt national. Bimensuel (diffusé le mardi à 20 h. 15), ce magazine a déjà fait la preuve — voir sa dernière édition centrée sur les prochaines votations fédérales — qu'il est possible, en soignant le style et le langage, de rendre accessibles des sujets et des problèmes suisses pour lesquels les téléspectateurs ne manifestent pas d'habitude un enthousiasme évident. Une réussite.

Toujours dans le cadre de l'information, une nou-

velle orientation, qui ne se traduit pas encore par un surplus considérable d'heures d'antenne, mais qui doit être suivie avec attention : l'introduction de la notion de service. On sait que des émissions à la carte, des reprises demandées par les téléspectateurs sont diffusées l'après-midi; de leur côté, les deux émissions « A bon entendeur » et « L'antenne est à vous », remarquables par leurs options et leur forme, sont désormais répétées une deuxième fois. Mais une nouvelle case est prévue pour « la burette » (titre heureusement provisoire) qui devrait donner des informations, des conseils et des renseignements pratiques sur tous les aspects de la vie quotidienne. Voilà qui est prometteur : est-ce par ce biais-là que la télévision pourrait acquérir une dimension nouvelle, encore plus ancrée dans le terrain, « un service public au service des publics », préparant la voie à une télévision communautaire ?

DANS LES KIOSQUES

Séries

La presse alémanique publie assez fréquemment des séries d'articles consacrés à un sujet qui ne peut pas être traité facilement en une seule fois. Actuellement, par exemple, « Die Glückspost » (la poste du bonheur), une revue populaire, nous présente les conseillers fédéraux en pantoufles, c'est-à-dire pendant leurs heures de loisirs. Nous avons déjà découvert le chef du Département politique essayant la vaisselle, le chef du Département de l'économie publique se réjouissant de rejouer avec son train électrique, le chef du Département des transports et de l'énergie dépensant son énergie à vélo, et nous ne vous révélons pas les loisirs des autres conseillers sinon pour signaler que le reporter de « Glückspost » a découvert les loisirs du chef du Département militaire dans le canton de Vaud, dans le chalet qu'il loue à Faoug.

Défis relevés

A travers la nouvelle grille, les dirigeants de la SSR ont dévoilé une partie de leur visage; celui-ci, on le constate une fois encore, reste flou : les vrais choix sont rares, presque toujours masqués par les contingences immédiates, concurrence immédiate, audience, etc. Il demeure cependant que les défis principaux sont relevés, sans qu'il soit question, vu sa nature, sa dimension et ses ressources de comparer la TVR à d'autres chaînes étrangères.

Si vous regardez les programmes de la TVR, ceux-ci vous regardent aussi. Les téléspectateurs doivent faire connaître leurs réactions, leurs critiques comme leur satisfaction. A l'heure où le monopole de la SSR est remis en question dans certains milieux, il importe que les consommateurs se rapprochent des producteurs d'émissions.

Bien entendu, d'autres séries sont plus « sérieuses », notamment celles de la « Neue Zürcher Zeitung » qui nous aident à découvrir le fonctionnement de notre économie et qui font ensuite l'objet de tirés à part précieux permettant de disposer d'informations précises et exactes. La série qui vient de se terminer porte sur l'organigramme de la politique économique suisse.

— Dans un tout autre ordre de publication, admirons l'habileté du rédacteur du « Tagblatt der Stadt Zürich » qui doit résumer sur une page toute l'actualité locale, régionale, cantonale, nationale et internationale. Ce travail permet de coup sûr à certaines personnes de se passer d'autres sources d'information ! Le journal en question est donc une feuille d'avis officiels et contient de nombreuses pages d'annonces. Il est distribué gratuitement et ne semble pas gêner les quotidiens classiques les plus puissants de Zurich. Pour les moins forts, les conclusions sont différentes, évidemment...

1. Economiser pour stabiliser la consommation d'énergie et poursuivre notre croissance

Economies d'énergie : ces mots-là, à tout bout de champ, sont invoqués comme la panacée universelle; pas un discours officiel qui ne leur réserve une place de choix.

Et, pourtant, sur le terrain, la campagne pour les économies d'énergie, amorcée il y a peu, fait long feu. Comme si ces mots étaient déjà usés, avant même d'avoir reçu un contenu précis.

Et il y a sans doute plus grave, qui mérite que l'on s'y arrête. Cette manière d'agiter les « économies énergétiques » comme un hochet pour distraire le bon peuple ruine pour longtemps une initiative qui pourrait être salvatrice.

En fait, personne ne croira vraiment à des efforts d'économie si parallèlement est mis en place un gigantesque appareil de production d'énergie,

garanti bon pour toute croissance. Des économies en attendant que le nucléaire roule à plein rendement ? allons donc, pourquoi se priver ? Bref, il manque à l'entreprise un cadre crédible; il est urgent d'insérer les dites économies dans un projet plausible. C'est ce qu'a fait la Fondation suisse pour l'énergie (FSE) en publiant son deuxième rapport intitulé « Energie et places de travail — La stabilisation prévient la crise ». Nous suivrons leur démarche stimulante dans les colonnes qui suivent.

Dès l'abord, le thème principal développé par la fondation : « Montrer qu'une stabilisation de la consommation d'énergie aide à prévenir le chômage et les crises économiques; gaspiller moins

d'énergie veut dire : protéger des emplois; les techniques qui économisent l'énergie sont créatrices d'emplois alors que les techniques gaspilleuses d'énergie mettent des postes en danger; une consommation stable d'énergie aide à équilibrer le marché du travail ». Voilà qui va résolument à l'encontre des idées reçues qui veulent que le nombre d'emplois diminue et que l'économie entre en crise si l'offre d'énergie ne va pas en augmentant ! Entrons dans plus de détails. Suivant une pente « naturelle » de la consommation énergétique, les experts prévoient jusqu'en l'an 2000 une augmentation allant jusqu'au doublement, en vingt-cinq ans, de la consommation de 1975. A l'appui de ces thèses, une proposition qui fait florès chez les vendeurs de centrales nucléaires : il y a une corrélation stricte entre l'offre d'énergie et la croissance économique; et plus il

PETIT LEXIQUE

Tout débat sur l'énergie (en général, travail stocké ou possibilité de fournir du travail) est largement tributaire de questions de vocabulaire. Un rapide aide-mémoire (en suivant les points de repère de la FSE) :

— L'énergie primaire (ou brute) est l'énergie accumulée dans les gisements d'énergie, mais pas utilisable immédiatement.

— L'énergie distribuée est l'énergie prête à être utilisée (combustible ou carburant obtenus par le raffinage du pétrole brut, par exemple).

L'utilisation de l'énergie primaire ne va pas sans de considérables pertes d'énergie : 50 à 60 %; en d'autres termes : « la moitié seulement ou deux cinquièmes de l'énergie importée ou produite dans le pays remplit finalement une fonction utile dans le but proposé; tout le reste se perd en cours de route (la plus grande partie dans l'air ou sous forme de chaleur) ».

Premières pertes : de l'énergie primaire à l'énergie

distribuée; des pertes « raisonnables » dans les centrales thermiques, les raffineries et les usines à gaz; des pertes considérables dans les centrales nucléaires : « seulement un tiers à un quart de l'énergie contenue dans le combustible nucléaire est transformé en électricité; le reste doit être refroidi ».

Encore des pertes lors de la transformation de l'énergie distribuée en énergie utile, lors de la « consommation » : 80 % de la puissance du combustible dans le moteur des voitures est transformé en chaleur et 20 % en mouvement; les brûleurs domestiques ont un rendement moyen de 60 %; entre autres.

— L'énergie utile est l'énergie changée en une forme propre à la « consommation » (électricité en lumière).

Ventilation de l'énergie utile en Suisse en 1972 :

Lumière	0,19 %
Processus de transformations chimiques	3,54 %
Travail mécanique (trafic, etc.)	17,41 %
Chaleur	78,86 %

— L'énergie de fabrication est l'énergie contenue dans un produit, l'énergie qui a été nécessaire pour fabriquer un produit et lui reste incorporée (4 Gcal dans une tonne de papier, par exemple). La Suisse importe beaucoup d'énergie intégrée (30 Gcal dans une voiture, 10 Gcal dans une tonne d'engrais chimiques pour l'agriculture), au point d'accumuler là un énorme excédent d'importation (environ 100 kTcal en 1973).

— Calories/Teracalories (cal/Tcal) : « Pour pouvoir additionner différents genres d'énergies, il faut pouvoir leur trouver un dénominateur commun; on mesure souvent les unités de chaleur en calories » — 1 cal. est la quantité de chaleur nécessaire pour élever la température d'un gramme d'eau de 15 degrés à 16 degrés C. D'où mille calories = 1 kilocalorie (kcal); 1 million de calories = 1 megacalorie (Mcal); un milliard de calories = 1 gigacalorie (Gcal); un billion de calories = 1 teracalorie (Tcal) et un billiard de calories = 1 kiloteracalorie (kTcal).

y a d'énergie disponible, plus l'activité économique peut se développer. Or rien n'est moins certain que cette conclusion pourtant largement répandue ! Pendant des siècles nous disposions d'autant d'énergie que nous le voulions; s'est développée en conséquence une économie habi-

Selon ses propres termes, la Fondation suisse pour l'énergie (fondée en automne 1976) est politiquement indépendante et neutre. Son but est de promouvoir une politique énergétique qui assure le plein emploi, qui préserve les conditions de vie et qui contribue à l'indépendance de notre pays. Elle préconise une stabilisation de la consommation d'énergie. Elle recommande par conséquent d'utiliser toutes les possibilités d'économies et de développer les sources d'énergie indigènes et renouvelables et elle rejette la construction de nouvelles centrales atomiques. La Fondation est d'avis que, pour ce qui concerne la politique énergétique, l'intérêt du peuple suisse doit avoir la priorité sur les intérêts de groupes et sur les intérêts des différentes branches de l'économie.

Président de la FSE : M. F. Jaeger, cons. nat., Saint-Gall. Membres romands du conseil de fondation : Mme M. Bauer-Lagier, cons. nat., Genève; MM. J.-M. Cottier, ing. ETH, Genève; B. Dupont, cons. nat., Vouvry; G. Petitpierre, prof. Uni., Genève; B. Reymond, ing. EPFL, Lausanne; J. Rossel, prof., Neuchâtel.

Secrétariat romand : case postale 43, 1212 Grand-Lancy 1 (où l'on peut obtenir le document que nous citons).

tuée au gaspillage énergétique. La FSE le prouve : « Si nous avons le sens de l'économie, nous pourrions aujourd'hui avec un quart ou un tiers d'énergie en moins, produire exactement autant...

ANNEXE

Un autre développement

Il n'est pas question de présenter tel ou tel pronostic comme une réalité intangible. En matière de consommation d'énergie, ce que l'on sait néanmoins, c'est qu'il serait ridicule de projeter simplement l'évolution actuelle dans le futur : satisfaire une faim insatiable d'énergie à l'avenir conduit à des chiffres absurdes ! A partir de là, il est convenu de se rabattre sur des variantes « moyennes » dont la plus généralement admise prévoit, dans les prochains vingt-cinq ans, plus du doublement de la consommation de 1975 : de 155 kTcal à 330 kTcal en l'an 2000.

Le champ était libre cependant pour proposer d'autres « plafonds », ni plus ni moins réalistes que les prévisions officielles, mais correspondant manifestement à d'autres formes de développement économique et social. Le groupe de travail « Energie-croissance-environnement » s'est attelé à cette tâche, proposant notamment une variante répondant aux besoins de la stabilisation de la consommation énergétique qui paraît, à de multiples égards, souhaitable. Son projet prévoit une consommation annuelle globale de 200 kTcal, donc un certain nombre d'économies. Les voici, réparties en trois grands chapitres (estimés par rapport à la variante officielle) :

Chauffage et eau chaude : Réduction de la température dans les pièces d'habitation de 2 degrés C (économie en kTcal : 24) + Ne pas chauffer les pièces inutilisées (3) + Ne chauffer les résidences secondaires que lorsqu'elles sont habitées (2) + Abandon des installations de climatisation superflues (16) + Utilisation plus économique de l'eau chaude : prendre

une douche au lieu d'un bain (1) + Abandon des piscines chauffées à l'électricité ou au mazout (1) + Chauffage raisonnable des grands magasins, abandon des projets d'autres centres commerciaux (1) + Meilleure isolation des constructions neuves (6) + Meilleure isolation des constructions anciennes (11) + Utilisation en cascade des sources de chaleur, soit utilisation des pertes de chaleur des installations à haute température pour des applications à température moins élevée (1) + Facturation de chauffage individuel par ménage (2) + Remplacement des chaudières à mazout défectueuses (5) + Contrôle des brûleurs et réglage (2) + Divers (1). Soit un total annuel d'économies de 76 kTcal.

Industrie : Mesures d'économies simples, à court terme, réalisables avec peu d'investissements (10) + Utilisation des chaleurs perdues avec des échangeurs de chaleur et pompe à chaleur (5) + Utilisation mixte de la force et de la chaleur (3) + Vente d'eau chaude à des tiers (5). Soit un total annuel d'économies de 23 kTcal.

Transport des personnes et des marchandises : Moins de transports de carburant et de combustible (1) + Utilisation maximum des places disponibles dans les voitures privées pour les déplacements du travail et des loisirs (3) + Voitures individuelles plus petites et plus légères (3) + 600 000 voitures individuelles fonctionnant au diesel au lieu d'essence (4) + Déplacement partiel du trafic routier des marchandises vers le rail et les pipe-lines (4) + Remplacement des transports privés par des transports en commun (9). Entre autres...

Soit un total d'économies, déduction faite de divers recoupements : 31 kTcal. Et une économie globale de 130 kTcal par rapport aux prévisions officielles.

C'est ce qu'ont démontré les vingt-cinq établissements industriels de Migros qui, depuis 1973, dépensent 7 % de moins d'énergie par an et par unité de production, ces économies ayant été réalisées par des méthodes d'organisation extrêmement simples ». La croissance économique est donc possible même avec une consommation énergétique moindre.

D'où l'idée de stabiliser la consommation d'énergie. Le groupe de travail « Energie-croissance-environnement » (voir encadré en page 5) a proposé dans ce sens une variante qui prévoit qu'en l'an 2000, la consommation d'énergie serait d'au moins 30 % inférieure à la variante de croissance moyenne communément admise. Pas de diminution du niveau de vie, pas de renoncement à la croissance économique, mais une amélioration des rendements et de l'efficacité dans l'utilisation de l'énergie, qui se conjuguera avec les résultats positifs d'une consommation orientée (plus de débâche d'énergie dans le chauffage par exemple). Ensuite, progressivement, prendrait le relais, une diminution de la demande due à des habitudes plus économes.

Ce dernier stade mérite une explication : « L'orientation de la consommation amène progressivement une diminution générale du besoin en énergie. Après un certain temps de mise en route, on se fait aux vitesses moindres et on n'éprouve plus le besoin de conduire vite. On s'habitue progressivement à emprunter les transports en commun. Ce qui, de prime abord, est éprouvé comme une contrainte, semble bientôt aller de soi... A long terme, une offre stabilisée de l'énergie transforme aussi les méthodes de production; les processus de fabrication énergétiquement économes remplacent ceux qui sont dévoreurs d'énergie; des produits de longue durée remplacent ceux de courte durée, dont la fabrication demande toujours plus d'énergie; l'artisanat, la petite industrie reprennent leur essor avec, à la clef, de nouvelles places de travail »...

2. Une nouvelle place pour l'homme

Le passage à petits pas successifs de la croissance fondée sur le gaspillage à une consommation énergétique stabilisée modifie les comportements en profondeur, mais surtout agit sur la structure même de l'économie.

Une recherche de la Fondation Ford aux Etats-Unis (1974) est arrivée à la conclusion que « ni l'économie, ni le marché du travail ne souffriront nécessairement d'un ralentissement de la consommation d'énergie ».

En fait, « à long terme, une offre d'énergie constante favorise des processus de production à fort investissement de travail par rapport aux procédés à fort investissement énergétique; elle diminue le danger de la centralisation abusive entraînant la suppression d'emplois. Un processus de production énergétiquement économe emploie plus de travailleurs qu'un procédé dévoreur d'énergie. C'est pour cela qu'il est moins exposé aux crises ».

La stabilisation de la consommation d'énergie, qui doit aller de pair avec la substitution progressive de l'énergie importée par de l'énergie indigène et renouvelable a d'autre part les effets que l'on peut deviner sur l'indépendance énergétique nationale : plus question que l'industrie suisse de l'énergie accroisse une quelconque dépendance vis-à-vis de l'étranger par le biais d'une augmentation massive d'importations de pétrole, de gaz naturel et matière fissile !

Et cela sans compter qu'un maniement plus économe de l'énergie amènerait sans effort supplémentaire une diminution de la pollution atmosphérique, pour ne citer que celle-là. Selon les calculs de la FSE, sous le règne d'une stabilisation de la consommation d'énergie (selon les normes fixées ci-devant à 200 kTcal) « la pollution atmosphérique en l'an 2000 sera diminuée de

moitié par rapport à celle qu'implique la croissance définie par les experts officiels et sera diminuée d'un tiers par rapport à celle de 1973... En bref, loin d'être liée, comme le prétendent certains, à d'intolérables interventions de l'autorité sur la liberté individuelle et économique, une stabilisation de la consommation énergétique ne provoquerait même pas de ruptures radicales avec le système actuel. Trois groupes de conséquences envisageables :

— *Conséquences technologiques.* Pas de développement supplémentaire de grands ensembles techniques comme les centrales nucléaires ou les raffineries : « la technique peut de nouveau se rapprocher du citoyen si elle lui devient plus transparente et ce dernier devient plus indépendant des installations de production d'énergie centralisées et des systèmes de distribution tentaculaires ».

— *Conséquences sociologiques.* « Le système économique devenu de plus en plus spécialisé et automatisé demandait à l'individu des actions purement rationnelles et intellectuelles; il refoulait les valeurs affectives; il privait l'homme de plus en plus de la possibilité de comprendre l'ensemble de l'économie, de la technique et de la société et d'y exercer judicieusement son influence par sa participation civique ». Cette tendance peut s'arrêter ou même s'inverser si la technique douce et l'économie décentralisée prennent le dessus progressivement.

— *Conséquences économiques.* Manifestement les coûts en capitaux et les coûts d'exploitation en l'an 2000 seront moindres dans le même temps où les besoins de forces de travail augmenteraient. D'une façon générale : « La stabilisation de la consommation d'énergie met un frein à la tendance de remplacer à tout prix le travail humain par des machines dévoreuses d'énergie; la force du travail humain est revalorisée; la stabilisation de la consommation d'énergie stabilise aussi le plein emploi ».

3. Pour une stabilisation tout de suite

Inutile d'envisager une mise en œuvre de la stabilisation de la consommation énergétique qui soit l'œuvre de la seule administration ! Une telle entreprise n'a des chances sérieuses de réussite que si elle a l'appui de la population dans son ensemble.

Voyez la Suède ! Au printemps 1975, le gouvernement et le parlement décidaient un ralentissement du taux de croissance de la consommation énergétique annuelle à 2 % jusqu'en 1985, pour arriver, en 1990 à une « croissance énergétique zéro ». Une initiative unique, mais qui fut précédée d'une campagne de réflexion sans précédent, organisée et financée par le gouvernement suédois pendant toute l'année précédente : les questions les plus compliquées et les plus importantes de notre temps furent débattues en public, à travers des centaines de groupes de travail (on compte qu'environ 80 000 personnes participèrent à cet effort, réparties ou touchant de près ou de loin quelque 800 groupes) dont l'activité aboutit à un vaste débat sur la forme future de la société en Suède.

Selon la Fondation suisse pour l'énergie, la mise en pratique de la stabilisation devrait passer, dans notre pays, par une politique — à discuter ! — en sept points que voici :

Pour un article constitutionnel

1. Attribuer des compétences. « Une politique énergétique nationale avec comme but la stabilisation de la consommation d'énergie n'est possible que si la Confédération, les cantons et les communes se voient attribuer des compétences coordonnées ». D'où la nécessité d'un article sur l'énergie, fixant les compétences, dans la Constitution.

2. Promouvoir des économies. Sortir des déclara-

tions d'intention (« la façon dont on peut économiser l'énergie sans nuire au confort et à la qualité de la vie est connue depuis longtemps) pour se lancer dans un programme d'éducation à tous les degrés (écoles, formation des adultes et moyens de communication de masses, notamment).

3. Inciter aux économies. La stabilisation peut être promue de manière efficace par l'administration :

— Subventions pour une meilleure isolation thermique des bâtiments existants.

— Abaissement des prix et financement partiel des collecteurs solaires et d'autres technologies énergétiques nouvelles.

— Abaissement des prix des systèmes de l'utilisation mixte de la force et de la chaleur, ainsi que des pompes thermiques.

— Priorité des transports publics (baisse des tarifs pour les personnes et les marchandises).

— Diminution de l'impôt sur les voitures pour les véhicules privés utilisant moins de 8 litres de carburant aux 100 km; pénalisation pour ceux utilisant plus de 12 litres.

Frein au gaspillage

4. Endiguer le gaspillage. Là, se combinent interdictions et prescriptions :

— Introduction de prescriptions minima pour l'isolation thermique dans toutes les lois et règlements de construction.

— Obligation de tenir une comptabilité énergétique pour toutes les entreprises d'une certaine importance et de renseigner les autorités publiques à ce chapitre.

— Nouvelles prescriptions de vitesse maximale : 100 km/h sur les autoroutes, 80 km/h sur route et 50 km dans les localités.

— Limitation des autorisations pour les bâtiments climatisés.

— Contrôle suivi et obligation de surveillance de tous les brûleurs domestiques.

— Interdiction de chauffer les piscines autrement qu'avec du bois ou de l'énergie solaire.

Un impôt

5. Introduire un impôt sur l'énergie. Cet impôt, progressif (croissant avec l'augmentation de la consommation), différencié (selon les types d'énergie), devrait inciter à comprimer toutes les dépenses d'énergie, à économiser tous azimuts, à utiliser des modes de production n'utilisant que peu d'énergie ou des énergies « nouvelles ». Seraient imposés : les combustibles et carburants liquides, le gaz, le charbon, l'électricité et le chauffage à distance; seraient exempts d'impôt (outre les besoins de base des ménages) : les énergies renouvelables, l'énergie solaire, éolienne, géothermique et l'énergie des déchets.

Les recettes provenant de cet impôt devraient être utilisées, au moins partiellement, à financer les mesures d'incitation aux économies d'énergie et à promouvoir les techniques d'énergies nouvelles¹.

6. Favoriser la recherche sur l'énergie. Aujourd'hui, la Confédération dépense environ 50 millions par an pour la recherche énergétique, dont 40 millions pour le développement de la technique nucléaire. Il s'agirait de renverser la vapeur et les nouveaux objectifs prioritaires pourraient être, entre autres, la recherche et le développement des sources d'énergie nouvelles, les recherches pour économiser l'énergie, l'amélioration de la technique électrique conventionnelle (techniques de transport et d'accumulation), la promotion d'une conception globale de la recherche dans le domaine de l'énergie.

7. Dédratiser le débat sur l'énergie en abandonnant les projets de construction de nouvelles centrales nucléaires.

FIN

¹ A supposer que les producteurs répercutent entièrement l'impôt sur les consommateurs et qu'en résulte un renchérissement de 2 à 3 % de l'énergie, on compte qu'il s'ensuivrait une augmentation — admissible — annuelle moyenne du coût de la vie oscillant entre 0,1 et 0,2 %.

« Blanc » pour dire « non »

Objection de conscience, service civil.

Je ne puis qu'approuver ce qui a été dit ici même¹ : le projet de « service civil » soumis au peuple samedi et dimanche prochains est un piège. Si par extraordinaire, il était accepté, il ne résout pas le problème de la plupart des objectifs; il ne résout pas non plus celui des « juges », qui seraient appelés à statuer dans chaque cas particulier.

Je suis navré de devoir le dire : je ne puis avoir d'estime pour un juge militaire. J'aime mon pays. Ce pays a signé une convention, reconnaissant expressément les droits de la conscience et le droit à l'objection de conscience. Je pense, quant à moi, que cette signature doit être honorée. Un juge de tribunal militaire est à mes yeux un homme qui ne fait pas honneur à la signature de mon pays, qui donc le *déshonore*, littéralement. Il faut toutefois reconnaître qu'il a des circonstances atténuantes : l'impossibilité où il se trouve de sonder les consciences — et qui donc en serait capable, sauf révélation particulière du Saint-Esprit ?

Or le projet qui nous est soumis ne répond nullement au désir des milieux intéressés, d'un service *civil international* — et d'autre part, il continue de faire dépendre l'octroi du statut d'« objecteur » d'une sorte d'examen — un examen « impossible », supposant

1. qu'il est possible de distinguer entre le politique et le non-politique (comme si, en pareil domaine, toute position n'était pas plus ou moins politique, c'est-à-dire mettant en cause la *polis*, la cité et les rapports de l'individu et de la cité);

et 2. qu'il est possible comme je le disais plus haut de sonder les consciences. Les juges les plus honnêtes ne le pourront pas; les autres ne le voudront pas — ils en ont donné d'innombrables preuves dans le passé.

¹ Voir notre texte dans DP 428 (Réd.).

Le projet soumis au peuple ne constitue donc en aucune manière un pas en avant, si modeste soit-il.

Cependant, à mon sens, voter « non » reviendrait à tomber dans un autre piège : celui d'être rangé parmi les adversaires inconditionnels du service civil. Et nous pouvons compter sur nos adversaires pour procéder à cette assimilation ! Et nous aurons beau dire que notre « non » avait un autre sens — qui nous écouterait ? Je vois d'ici les manchettes et les titres des journaux le lundi 5 décembre : « Victoire du bon sens »; « La raison l'emporte »; « Rejet massif par le peuple » — quand bien même la majorité se sera abstenue d'aller voter. Etc.

Dans ces conditions, que faire ? Je rejoins ici la Ligue marxiste révolutionnaire : voter *blanc*.

Id est : « Nous ne sommes pas contre le service civil, mais nous n'avons rien à f... d'un projet qui est une mystification, expressément conçu pour enterrer une initiative, qui aurait pu être gênante, si par exemple et par hasard, les Chambres avaient suivi le conseiller national Peter Dürrenmatt et renoncé à l'équivoque ».

J. C.

BAGATELLES

Il y a peu, vous achetiez des « cartes de la faune » par correspondance : un appel de fonds et un but avoué, protéger la faune. Cette bonne œuvre vous était proposée par une « protection suisse des animaux » (dont la SPA bien connue a rallié les rangs il y a cinq ou six ans). Votre geste a permis de financer une campagne de presse sans précédent à propos de la loi sur la protection des animaux qui devait peser sur les débats aux Chambres. Encore un succès pour le lobby animalier qui décidément se porte bien !

* * *

Puisque les émissions de la Télévision romande sur les années trente à Genève ont un tel succès, rappelons la parution, le 1er octobre 1937, du 61e cahier de la revue « Esprit » intitulé « Le pro-

blème suisse : personne et fédéralisme ». Une lettre de C.-F. Ramuz avait déchaîné des polémiques. Pas étonnant, si nous ne citons que cette phrase : « Cher Monsieur de Rougemont, c'est une accablante entreprise que d'expliquer un peuple, surtout quand il n'existe pas. » D'autres signataires : Denis de Rougemont, Xavier Schorderet, Arnold Kohler, Pierre Reymond, André Rivier, Aldo Dami, C. Lugon, Emile-Albert Niklaus, B. Mayr von Baldegg, Hans Oprecht, Max E. Liehburg. Convient-il de laisser s'empoussiérer un tel cahier dans les bibliothèques ?

* * *

Définition de « Rote Anneliese », le journal d'opposition de gauche du Haut-Valais, par le journaliste « progressiste » Jürg Frischknecht : « La Rote Anneliese » est le « Blick » de la presse alternative ». Nous ne pouvons, quant à nous, que vous conseiller de vous y abonner (case postale 41, 3904 Naters)...

* * *

Selon « Tat », la traduction italienne du « Portrait des Vaudois » de Jacques Chessex (Ritratto dei Vodesi) n'a pas été vendue à plus de 300 exemplaires alors qu'il a fallu faire un tirage supplémentaire en allemand. Les minorités latines s'ignorent !

* * *

A travers la presse suisse, et plus spécialement la presse suisse romande, on a beaucoup épilogué à propos des discussions ouvent orageuses, et en tout cas vives, qui ont marqué la désignation du candidat socialiste au Conseil fédéral (Gil Stauffer exprimait ses réserves — pour ne pas dire plus ! — dans ces mêmes colonnes dans le dernier numéro). A tout prendre faut-il vraiment déplorer que ces débats aient eu lieu, jusqu'à faire l'ordinaire de certains congrès cantonaux ? Ou préfère-t-on la manière pour le moins feutrée dont a été désigné le candidat radical, qui avait déjà le pied dans l'étrier, à ce que rapportent des personnes généralement bien informées, avant même que M. Brugger ait signifié son intention de passer la main ?